

Comment dynamiser la qualité de l'accompagnement de personnes en situation de handicap ? En misant sur la transparence, la clarté, et surtout, la collaboration entre toutes les personnes impliquées. C'est le pari du nouveau *Référentiel des bonnes pratiques en matière de collaboration* publié par les EPI, une institution publique clé de l'inclusion à Genève. Ce guide co-construit, avec les bénéficiaires, leurs proches, des associations partenaires et des professionnel·les, vient poser des bases communes à toutes les personnes impliquées dans l'accompagnement au sein des lieux de vie et centres de jour des EPI. Il témoigne de l'engagement des EPI en faveur d'une démarche inclusive et partagée.

Le document est disponible en ligne sur le site des EPI:



## Un référentiel des bonnes pratiques : un guide co-construit pour mieux accompagner ensemble

Établissements Publics pour l'Intégration

### Un travail collectif pour un outil concret et innovant

Ce référentiel est le fruit d'une démarche participative engagée, né d'une envie forte de recréer du lien après la crise sanitaire. Le projet de co-construire un référentiel a réuni un groupe de travail diversifié : personnes concernées, proches, professionnel·les de terrain, pair·es aidant·es et représentant·es d'associations (*Le Relai, Insieme, Autisme Genève*). Ensemble, ils ont identifié les attentes des uns et des autres, les bonnes pratiques déjà existantes pour y répondre et celles à développer, les ont formalisées et rendues accessibles à toutes et tous. L'objectif a été de passer des intentions aux actions concrètes, en renforçant la transparence, la fluidité et la collaboration.

« *Ce n'est pas un document figé, mais un levier pour transformer nos façons de faire ensemble* », explique Magali Ginet Babel, directrice gé-

nérale des EPI. « *Il ne s'agit pas de normer, mais de soutenir ce qui fonctionne et d'encourager une dynamique commune.* »

« L'objectif a été de  
passer des intentions  
aux actions concrètes,  
en renforçant la  
transparence, la  
fluidité et la  
collaboration. »

Le résultat est un document structuré, utile et lisible, qui précise les rôles de chaque acteur (*personnes concernées, proches, équipes de ter-*

*rain, direction*) et qui accompagne chaque étape du parcours d'une personne accompagnée aux EPI, de son admission jusqu'à son départ. Pour un parent, un·e professionnel·le ou une personne concernée, ce guide permet de comprendre plus facilement comment se déroule l'accompagnement, qui fait quoi, et comment participer activement à la vie institutionnelle.

### Un guide pour mieux comprendre chaque étape

Le référentiel suit les grandes étapes du parcours d'une personne accompagnée aux EPI :

1. Son admission
2. Son entrée dans un lieu de vie et son intégration
3. Sa vie quotidienne
4. Son départ

Chaque chapitre met en lumière des principes fondamentaux qui guident l'accompagnement aux

« Plus qu'un guide technique, ce référentiel  
est un levier de transformation. »

EPI, comme l'autodétermination, la communication et le partenariat. Nous y trouvons également des objectifs concrets ainsi que les outils existants pour y parvenir et pour renforcer la qualité du travail en commun, entre les personnes concernées, les équipes, les directions et les proches.

« *Ce document apporte, pour chaque partie prenante, une meilleure compréhension du parcours du bénéficiaire. C'est une vraie avancée pour plus de transparence, d'ouverture et de dialogue* », souligne Valérie Bravo, directrice des Services socio-éducatifs des EPI.

### Faire évoluer les pratiques

Pensé pour être utilisé au quotidien, ce référentiel est à la fois pratique, accessible et structurant. Plus qu'un guide technique, il est un levier de transformation. Il s'adresse autant aux équipes accompagnantes, qu'aux personnes accom-

pagnées et à leurs proches. « *Ce référentiel marque une étape importante dans la volonté des EPI de promouvoir un accompagnement fondé sur la clarté, la reconnaissance mutuelle et l'action collective* », conclut Magali Ginet Babel.

Il marque une étape importante dans la volonté des EPI de favoriser un accompagnement plus fluide, plus clair et plus centré sur les besoins des personnes. •

### Un outil structurant pour toute l'institution

Ce document permet de :

- Clarifier les étapes-clés du parcours d'accompagnement
- Rendre les pratiques plus accessibles et compréhensibles
- Mettre en valeur la coopération quotidienne entre les personnes concernées, leurs proches et les professionnel·les